



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pau, le 22 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

– COVID-19 – Mesures de solidarité envers les personnes fragiles, démunies ou isolés

L'État se mobilise pour les plus démunis et accompagne la solidarité envers les personnes vulnérables, fragiles ou isolées. À ce titre, la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales a annoncé engager 50M€ pour la mise à l'abri des plus démunis avec l'ouverture notamment de 2 000 places d'hôtels supplémentaires et l'ouverture de centres de confinement pour les personnes sans domicile fixe.

Personnes démunies et sans-abris :

Dans le département, cette solidarité de proximité s'est organisée dès la semaine dernière entre l'État et les collectivités. C'est dans ce cadre que la direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS), sous l'autorité du Préfet, a œuvré avec les différents partenaires pour la mise en place des dispositifs suivants en matière d'**hébergement et de mise en protection** :

- **réquisition de l'hôtel Eco-Relais situé à Lons** afin d'accueillir des personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale dès le mardi 24 mars. La gestion de cet hôtel est confiée à l'association OGFA. La ville de Pau a également mis à disposition des lits picots pour, le cas échéant, ouvrir un autre bâtiment.
- **centre de confinement à Biarritz avec la mise à disposition du gymnase Notary par la ville.** La gestion du centre est assurée par l'association Atherbea et son ouverture est prévue le mardi 24 mars. Cette solution d'hébergement a pris en compte la possibilité pour les personnes sans-abri de s'y rendre avec animaux de compagnie.
- **centre de confinement à Bayonne avec la mise à disposition de la salle Lauga par la ville.** La gestion du centre est assurée également par l'association Atherbea et l'ouverture du centre est prévue le mercredi 25 mars (possibilité animaux de compagnie). L'armée a livré une cinquantaine de lits picots.
- **ouvertures de places d'hébergement sur Oloron** au besoin, en lien avec le centre social « Là-Haut », le CCAS d'Oloron et l'OGFA.
- **Ouverture d'un centre d'hébergement spécialisé sur le département pour des personnes sans domicile fixes diagnostiquées COVID19** et mises en quarantaine (hors hospitalisation). Ce centre a été dimensionné en lien avec l'Agence régionale de Santé et peut être opérationnel dès aujourd'hui, à Pau (centre non-ouvert car pour l'heure, pas de besoin).

Afin d'approvisionner ces centres de confinement, **l'aide alimentaire s'organise**. Un colis alimentaire sera remis par le CCAS de Pau sur la base des denrées fournies par la banque alimentaire suite à la fermeture du « Resto du soir », tandis que sur Bayonne et Biarritz, les centres de confinement bénéficieront une fois/jour de repas servis par l'entreprise d'insertion EOLE basée à Tarnos et de colis alimentaires confectionnés avec des produits fournis par la banque alimentaire.

L'aide alimentaire s'organise également à l'échelle du département. Ce secteur s'appuie principalement sur les bénévoles. Les bénévoles des banques alimentaires du département continuent à assurer les collectes malgré une baisse du nombre de bénévoles mobilisables. Certains points de distribution ont dû se résoudre à fermer du fait d'une insuffisance de bénévoles.

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques tient à souligner la mobilisation sans faille des associations à la tête desquelles l'OGFA et Atherbea, des bénévoles (Table du soir, Croix-Rouge, banques alimentaires, PAJ, etc.), les structures hospitalières (services de blanchisserie notamment), Pôle Emploi (recrutement des contractuels) et les collectivités. Cette solidarité de proximité est le fruit d'un travail collectif et le Préfet remercie l'ensemble des partenaires engagés dans cette période de crise.

Personnes isolées et vulnérables :

Par ailleurs, le dimanche 22 mars, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, conjointement avec le Président du Conseil départemental, a demandé à l'ensemble des maires d'activer immédiatement leur plan d'alerte et d'urgence. Il s'agit d'une mesure bien connue car régulièrement déclenchée lors des épisodes de canicule (obligation de recensement des personnes vulnérables et/ou isolées et de prise de contact).

Mobilisation générale des solidarités :

Par ailleurs, et dès à présent, chaque citoyen peut s'engager pour les plus fragiles.

Ce lundi 23 mars, le Gouvernement lance la Réserve civique-COVID19 avec la mise en ligne d'une plateforme d'engagement, destinée à centraliser les besoins des organismes d'intérêt général (associations, collectivités territoriales, CCAS, MDPH, opérateurs publics, etc.) ou pour chaque citoyen, à proposer son aide autour de 4 missions vitales :

- **aide alimentaire et d'urgence** => « Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis » ;
- **garde exceptionnelle d'enfants** => « J'aide à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'enfance » ;
- **lien avec les personnes fragiles isolées** => « Je participe à maintenir le lien (téléphone, visio, mail, etc.) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap » ;
- **solidarité de proximité** => « Je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles ».

Cette plateforme #JeVeuxAider est accessible sur : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la DDCS est chargée de la coordination du dispositif au niveau local.

N'oubliez pas : RESTEZ CHEZ VOUS !

Contact Presse :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques-

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

☎ 05 59 98 24 10 - 24 50 / 📠 06 88 67 65 19 - 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr



@prefet64

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades